



Compte-rendu du CSAL du 11 mai 2023

Création du Centre de Gestion Financière Justice de Nancy

Le Centre de Gestion Financière Justice de Nancy va regrouper au 1^{er} juin 2023 les collègues du service Dépense de la DDFIP 54 avec des agents du ministère de la Justice.

Les agents concernés des deux ministères vont devoir effectuer des formations et verront leur droit au télétravail refusé quelques mois.

Cependant, le Directeur nous précise qu'un télétravail ponctuel sera possible.

Les bureaux du 5^e étage de la Direction ont été réaménagés afin d'accueillir cette nouvelle structure.

Face à la présentation idyllique faite par la Direction, vos représentants **FO DGFIP 54** sont intervenus pour soulever de nombreux problèmes.

D'une part, il y aura deux systèmes de rémunérations différents, et celui des agents issus du ministère de la Justice sera bien plus avantageux que celui applicable à la DGFIP.

Pour le Directeur, cette différence de salaire ne représente qu'un chouïa. Elle représente quelques centaines d'euros tout de même !

D'autre part, les nouvelles fiches de poste recadrent les missions des C et des B. Dorénavant, un agent qui était capable de faire un travail complexe devra se limiter à sa fiche de poste. Les collègues jugent cette situation comme une régression et sont

démotivés, d'autant que les agents de la Justice ont bénéficié d'une promotion pour rejoindre la DGFIP.

De plus, les futurs agents du nouveau service Dépense ne pourront plus, suite à un problème Chorus, avoir la double compétence « Education Nationale » et « Justice ». Cela risque d'engendrer une réorganisation imposée au sein du service.

Enfin, il est regrettable que lors de l'unique réunion en présence des collègues des deux ministères, aucune présentation nominative n'ait été faite.

7 ateliers préparatoires ont été organisés par la Direction sans y avoir convié les agents, et sans les avoir informés des modalités envisagées.

Les collègues se sentent mis à l'écart et ressentent un profond mal-être au travail notamment par le manque de considération de leur hiérarchie.

Pour **FO DGFIP 54**, les agents, qui maîtrisent actuellement leur domaine respectif, vont devoir se former sur toute la chaîne de la dépense et cela prendra du temps.

Selon de précédentes expérimentations, la formation en binôme est un complément indispensable à la formation théorique.

De plus, il ne faudrait pas que la Direction profite de cette fusion pour couper ensuite dans les effectifs !

Transfert de la gestion hospitalière du SGC de Pont à Mousson vers la trésorerie de Nancy Hôpitaux

La partie hospitalière du SGC de Pont à Mousson sera intégrée à la trésorerie de Nancy Hôpitaux le 1^{er} septembre 2023.

La Direction évalue la charge de travail transférée à 1,9 agent.

Vos élus **FO DGFIP 54** alertent la Direction sur les futurs déménagements successifs que les collègues souhaitant suivre la mission vont devoir subir.

En effet, ils vont dans un premier temps être mutés de Pont à Mousson vers l'hôtel des Finances de Nancy, puis en 2024 vers la cité administrative actuelle et enfin vers la nouvelle cité administrative.

La Direction nous répond qu'il n'y a que 100 mètres entre les deux derniers déménagements !

Les agents de Pont à Mousson souhaitant suivre la mission vers la trésorerie de Nancy hôpitaux bénéficieront d'une priorité lors du mouvement de mutation du 1^{er} septembre 2023.

Néanmoins, si plusieurs collègues demandent à suivre la mission, la Direction n'en retiendra que deux.

Ils seront éligibles à la PRS (prime de restructuration des services).

Divers

• Entretien professionnel :

De nombreux collègues ont vu leur profil croix baisser dans le tableau synoptique.

La Direction nous affirme qu'aucune consigne n'a été donnée.

Ce n'est pourtant pas ce que nous ont dit certains chefs de services.

La Direction reconnaît cependant que la notation est faite de manière inéquitable.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas des consignes transparentes qui permettraient justement de rétablir cette équité.

• fermeture de l'accès à la cité :

Des travaux de voiries et réseaux entraîneront une fermeture de l'accès des véhicules à la cité administrative durant 3 semaines à compter de mi-juillet.

Les collègues concernés devront prendre les transports en commun ou venir à pied.

Aucune indemnisation n'est prévue.

La Direction suggère d'aller se garer sur le parking d'Auchan, boulevard Lobau, car il est gratuit.

Après vérification, ce dernier se situe à 25 minutes de marche ! Pas sûr que les collègues retiennent cette solution...

Vos représentants **FO DGFIP 54** :

Alexis TSCHENS
Ndeye CISSE
Cécile RAMELLI
Marie-Claude MENUT
Jean-Louis SZATMARI
Fabrice CLAUDEL
Isabelle HUMBLLOT



FO DGFIP 54 - BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné(e)

- NOM :
- PRENOM :
- GRADE / échelon (ou indice) :
- AFFECTATION :
- n° de portable (recommandé) :
- adresse personnelle :

QUOTITE DE TRAVAIL : %

— si vous souhaitez recevoir la presse syndicale à votre domicile cochez cette case

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE** des Finances Publiques

Fait à le

possibilité de règlement en plusieurs chèques à l'ordre de **F.O.-DGFIP 54**



(signature)

La cotisation syndicale est éligible au **crédit d'impôt à hauteur de 66%**